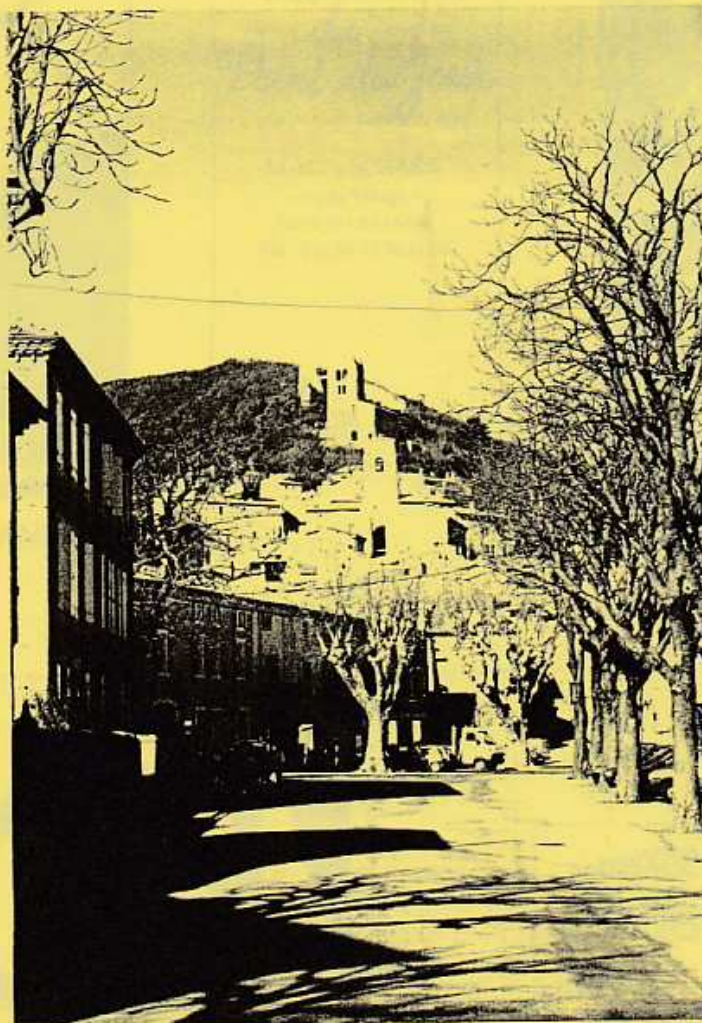


ASSOCIATION DES AMIS DU VIEUX MARSANNE



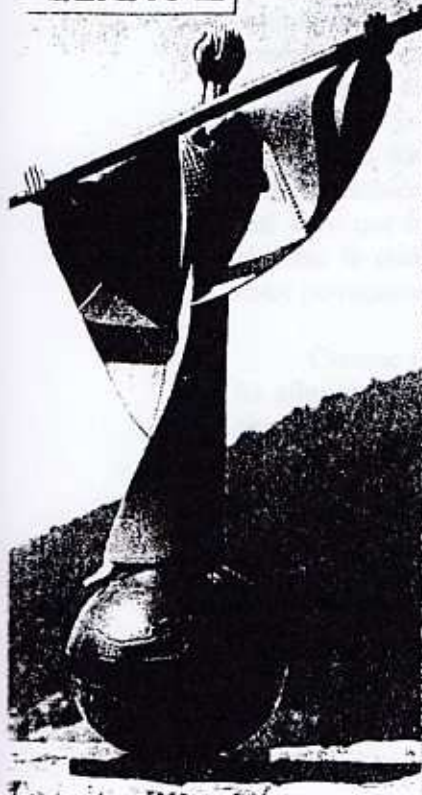
BULLETIN DE LIAISON N° 18

ANNÉE 2000

antoine arnaud

Terre cuite et bronze 04 75 90 32 82

galerie a



26740 MARSANNE

*Les Faïences
du
Point du Jour*

M. et D. SCHARR

« Vieux Village »

26740 MARSANNE

Tél. - Fax 04.75.90.31.06



Le Progrès

*Bar, Restaurant,
Hôtel*



Place Auguste Canon,

26740 Marsanne,

tél. 04 75 90 32 35

WOLY

TRAVAUX PUBLICS

CARRIÈRE (sables - mélange à béton)

26450 CLÉON D'ANDRAN ☎ 04.75.90.14.06

**Entreprise Spécialisée
Georges Chachuat**



Plafonds suspendus
placo et décoratif
Cloisons sèches
et traditionnelles
(traçage niveau laser)
Isolation thermique
et phonique
des appartements
et bureaux commerciaux

**DEVIS
GRATUIT**

* Tél/Fax :
04 75 90 30 36
Marsanne

LE MOT DU PRESIDENT.

Notre bulletin annuel, qui permet à ceux qui n'ont pas pu assister à notre assemblée générale de suivre quand même la vie de notre association, sera, cette année, publié avec un peu de retard en raison de quelques petits problèmes d'intendance. Je vous prie de bien vouloir nous en excuser.

Je vais donc, dans ces quelques lignes exposer, ainsi que je l'ai fait lors de notre assemblée générale qui eut lieu le 22 avril dernier, l'essentiel de notre activité ainsi que les actions que nous sommes en train d'entreprendre ou tout simplement la prolongation de celles déjà entreprises pour entretenir ou améliorer notre patrimoine Marsannais.

Comme l'an dernier, nous avons nettoyé à plusieurs reprises l'église St-Félix afin que les très nombreux visiteurs puissent la découvrir dans le meilleur état possible. Par ailleurs, nous vous avons commandé trois plaques de signalisation qui permettront aux étrangers du village, de mieux trouver le chemin d'accès à notre vieille église. Elles seront posées dès leur réception.

Le vieux cimetière, "dit de Loches", n'a pas été oublié. Nous avons continué à débroussailler le chemin d'accès. Il nous reste encore une cinquantaine de mètres à défricher afin d'atteindre le chemin qui conduit à la route de Crest. Dès le mois d'Octobre, lorsque nous pourrons procéder à l'écobuage, nous terminerons ce travail. Ensuite, nous entreprendrons le débroussaillage du cimetière proprement dit, afin qu'il puisse retrouver un aspect de quiétude et de propreté plus conforme à ce que l'on est censé trouver dans un lieu de repos éternel.

Toutefois, l'élargissement du chemin du Ventol ayant dégradé l'entrée du chemin du vieux cimetière, la municipalité nous a promis d'y remédier rapidement. La construction de deux ou trois marches ne présente plus aucune difficulté.

L'exposition des vieilles cartes postales agrandies a été une nouvelle fois réalisée les 15 et 16 août dernier. Cette année, cette exposition aura lieu les 13 et 15 août afin que nos amis allemands, qui seront nombreux cette année, puissent se faire une idée de ce qu'était notre village au début du siècle.

Les visites guidées seront également reconduites dans les mêmes conditions que l'an dernier. En outre une visite spéciale a été organisée le 13 août au profit de nos visiteurs allemands. Ils furent très nombreux à y participer et ont été très intéressés, grâce aux commentaires des interprètes très performants.

Le 18 juin, avec la M.J.C., la Batterie- Fanfare, et le comité de Jumelage Marsanne-Oberaula, nous avons reconduit la Fête de la Musique qui, à l'instar de l'an dernier, a connu un franc succès. Cette fête s'est achevée par le traditionnel feu de la Saint-Jean qui était impatientement attendu par la nombreuse assistance. IL faut espérer que cette manifestation pourra se perpétuer au cours des années à venir.

Enfin, ainsi que je l'avais annoncé l'an dernier, la signalisation des principaux chemins forestiers destinée à faciliter la découverte et la fréquentation de notre forêt qui, à mon avis, représente un des plus beaux fleurons de notre patrimoine, a connu un début de réalisation.

Tous les panneaux et les plaques ont été livrés par l'ONF. Vingt-cinq ont été implantés, grâce aux efforts de quelques courageux et au moyens matériels d'un adhérent et de la municipalité, lors de la pose des trois derniers panneaux situés sur le circuit sud-ouest. Au mois de septembre, lorsque nous pourrons disposer de l'aide de quelques amis, nous effectuerons la pose des quinze derniers panneaux. Nous établirons alors les plans de l'ensemble des chemins balisés que nous remettrons à l'Office du Tourisme, afin que les nombreux visiteurs, marcheurs et promeneurs puissent se les procurer.

Il me reste maintenant à souhaiter longue vie à notre association afin que nous continuions à mener à bien tout ce que nous avons déjà entrepris.

Marcel MARY

Composition du Conseil d'Administration

Président : Marcel MARY

1^{er} Vice-président : Gérard MONTAGNE

2^e Vice-président : Jacques DUFRANE

Trésorière : Sylvie LAURIE

Trésorière adjointe : Danièle PRADON

Secrétaire : Sylvette BLACHE

Secrétaire adjoint : Antoine ARNAUD

Membres du Bureau :

Robert BONNET
Ghislain GEITNER
Elise HUGON
Grégoire VAN DER PAS
André VIERNE

EMILE LOUBET

Il y a un siècle, Emile Loubet venait d'achever la première année de son septennat. Cette première année ne fut pas facile pour lui, car la droite traditionnelle, par la voix du Figaro, était très dure à son encontre et se moquait d'un Président issu du peuple qui, de surplus, osa grâcier le capitaine Dreyfus, ce qui lui valut d'être agressé à Auteuil par le baron Cristiani.

Emile Loubet, qui se définissait comme étant un Républicain modéré, mais pas modérément républicain, fut le premier Président de la troisième République à terminer son mandat, au cours duquel de grandes réformes ont été réalisées, alors que, dans le même temps, la diplomatie de la France connaissait une période particulièrement florissante.

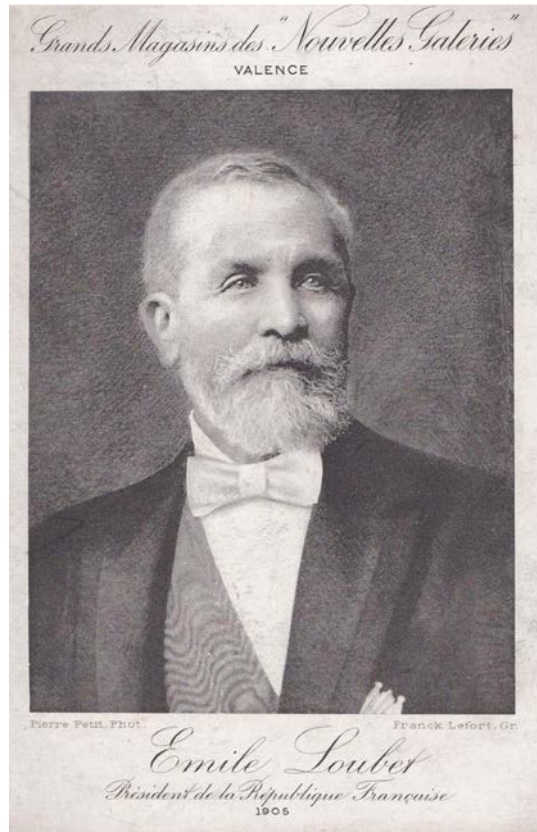
C'est pourquoi, il nous a paru intéressant d'insérer dans ce bulletin quelques informations et photographies qui permettront de mieux connaître notre plus illustre concitoyen.

Marcel MARY

EMILE LOUBET

Emile Loubet	1838-1929
Début de mandat	18 février 1899
Fin du mandat	17 février 1906
Durée du mandat	7 ans

Portrait photographique



Devenu avocat, le fils du maire de Marsanne se passionna très tôt pour la politique. Il gravit toutes les étapes : maire de Montélimar, Président du Conseil Général, Député de la Drôme, Ministre des Travaux publics ...

Député républicain (1876-1885), puis sénateur (1885-1889), il fut président du Sénat (1896) avant d'être élu Président de la République (1899-1906).

Sa présidence fut marquée par une intense activité diplomatique qui permit le rapprochement avec l'Italie et l'Entente Cordiale (1904).

Il fut enterré à quelques kilomètres de Marsanne, à Montélimar.

Sa tombe se trouve au cimetière Saint-Martin (section C).

Emile Loubet vécut vingt-trois ans après son départ de l'Élysée.

L'élection présidentielle du samedi 18 février 1899

Le 16 février 1899, le président Félix Faure, élu quatre ans plus tôt, meurt à l'Élysée au cours d'une aventure galante.

Le 17 février 1899, Emile Loubet, président du Sénat, en séance publique au Palais du Luxembourg, prononce un discours à l'occasion de la mort, la veille, de Félix Faure, président de la République. Le même Emile Loubet, en sa qualité de président de l'Assemblée Nationale, convoque sénateurs et députés pour désigner, le lendemain, samedi 18 février 1899, à Versailles, un nouveau président de la République.

La loi du 25 février 1875, un des trois textes fondateurs de la III^e République, dispose, dans son article 7, que : *"en cas de vacance par décès ou pour toute autre cause, les deux Chambres réunies procèdent immédiatement à l'élection d'un nouveau président"*. Il est précisé que cette élection est acquise à la majorité des suffrages du Sénat et de la Chambre des députés, réunis en Assemblée nationale (notre Congrès d'aujourd'hui) à Versailles.

Samedi 18 février 1899 : il y a un siècle, Emile Loubet, président du Sénat, était élu président de la République

Né à Marsanne, dans la Drôme, le 31 décembre 1838, Emile Loubet étudie le droit, obtient son doctorat et s'inscrit au barreau de Montélimar, dont il devient maire et conseiller général. Républicain modéré, il est élu député de la Drôme le 20 février 1876. Il siège à gauche et fait partie des 363; Il demeure député jusqu'en janvier 1885, date à laquelle il est élu sénateur de la Drôme.

A la chambre haute, il s'inscrit au groupe de la gauche républicaine. Elu secrétaire en janvier 1887, il est rapporteur général du budget à la commission des Finances lorsque, dans le premier ministère constitué après l'élection du président de la République Sadi Carnot, dans le cabinet de Pierre Tirard, il est chargé du portefeuille des Travaux publics. De retour au Palais du Luxembourg en avril 1888, il est appelé par le président Carnot à la présidence du Conseil, responsabilité qu'il exerce de février à novembre 1892. Ministre de l'Intérieur dans le cabinet Ribot, l'affaire de Panama conduit à son remplacement le 1^{er} janvier 1893. Emile Loubet reprend son siège au Sénat et redevient président de la commission des Finances.

Le 1^{er} janvier 1896, après la démission de Challemel-Lacourt, il est brillamment élu président du Sénat, poste dans lequel il est confirmé jusqu'en 1899. Le 17 février 1899, il annonce à la Chambre haute la mort foudroyante du président de la République, Félix Faure. Les groupes républicains s'entendent le jour-même pour proposer sa candidature à la présidence de la République.

Le samedi 18 février 1899, les deux chambres réunies en Assemblée nationale à Versailles élisent Emile Loubet président de la République par 483 voix contre 279 à Jules Méline.

Les journaux de l'époque indiquent que le nouveau président élu, *"dont la vieille mère âgée de quatre-vingt quatre ans, habite la métairie familiale de Marsanne, dans la Drôme, a épousé Mademoiselle Picard, fille d'un commerçant de Montélimar, dont il a eu une fille et trois fils."*

Sous la présidence d'Emile Loubet

Le dénouement de l'affaire Dreyfus

Devant la recrudescence de l'agitation nationaliste, le ministère de "défense républicaine", animé par Waldeck-Rousseau, prend des mesures énergiques. Le Conseil de guerre, réuni à Rennes durant l'été 1899, n'ose pas déclarer le capitaine Dreyfus innocent, mais lui reconnaît des circonstances atténuantes. Le 19 septembre 1899, Dreyfus est gracié par Emile Loubet. Ce soutien aux dreyfusards vaut au président de la République d'être agressé au champ de courses d'Auteuil par le baron Cristiani qui sera condamné à quatre ans de prisons.

A quelques semaines de la fin de son mandat, Emile Loubet obtient que la Cour de Cassation révisé de nouveau le procès et réhabilite Dreyfus, promu chef d'escadron et décoré de la Légion d'honneur.

Montée de l'anticléricalisme et séparation de l'Eglise et de l'Etat

Après l'affaire Dreyfus, commence la grande poussée d'anticléricalisme militant de la IIIe République. La loi sur les associations, initiée en juillet 1901 par le gouvernement de "défense républicaine", a pour objet d'examiner la situation des congrégations, appelées désormais à solliciter une autorisation spéciale ; il s'agit de lutter contre "*les moines ligueurs et les moines d'affaires*". Appliquée par le ministère Combes, elle aboutit au rejet en bloc de toutes les demandes d'autorisation et à la fermeture de plusieurs centaines d'établissements. En 1904, Combes s'en prend aux congrégations autorisées : une loi leur interdit d'enseigner. Cette politique d'anticléricalisme militant provoque une crise avec le Saint-Siège. Les relations s'enveniment à tel point qu'en juillet 1904, la République rompt toute relation diplomatique avec le Vatican, après la protestation de celui-ci contre la visite à Rome du président Loubet et l'interdiction faite par le gouvernement à deux évêques convoqués à Rome de s'y rendre. Enfin, la vague anticléricale débouche sur la loi du 9 décembre 1905 qui établit la séparation de l'Eglise et de l'Etat, la République ne reconnaissant, ni ne salariant aucun culte.

Emile Loubet
1838-1929

D'abord député de la Drôme, Emile Loubet, républicain modéré, devient sénateur de ce département en 1885. Il occupe au Luxembourg une place de premier plan. Il cumule en effet au sein de la Chambre Haute la présidence de la commission des Finances et celle des Douanes, et il est un membre influent du groupe des Républicains.

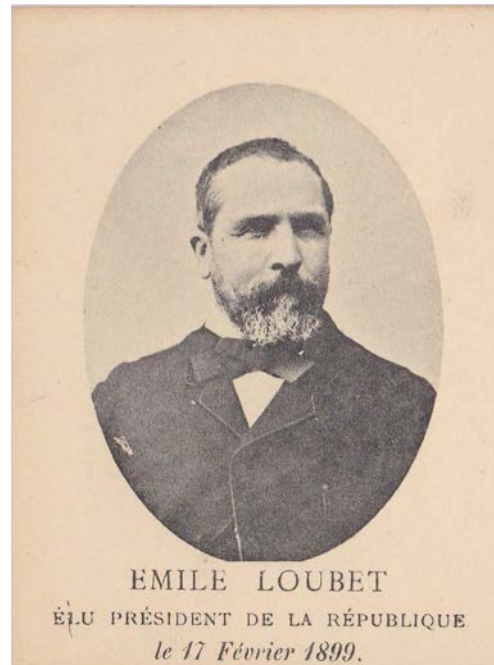
Ministre des Travaux Publics, plusieurs fois ministre de l'Intérieur, président du Conseil entre février et décembre 1892, Emile Loubet devient président du Sénat en janvier 1896. C'est à ce titre qu'il préside en janvier 1899 la séance du Parlement réunie pour procéder à l'élection du successeur de Félix Faure à la présidence de la République. Lorsque se termine cette séance, Loubet est devenu, à une large majorité de votes, le septième président de la IIIe République. La France est alors en pleine affaire Dreyfus.

Le nouveau président appelle à la modération : "*personne n'a le droit de dire que je suis dreyfusard ou anti-dreyfusard. Je suis avec la majorité de la Nation pour la vérité.*" Cette neutralité lui vaut l'hostilité de la droite : à l'état 1899, il est injurié et frappé au champ de courses d'Auteuil. Mais son septennat sera toutefois placé sous le signe d'une grande stabilité gouvernementale, avec "seulement" quatre présidents du Conseil. A la fin de son mandat, Emile Loubet se retirera dans la Drôme.

Emile LOUBET : président du 18 février 1899 au 18 février 1906

Charles DUPUY (5)
Pierre WALDECK-ROUSSEAU (1)
Emile COMBES (1)
Maurice ROUVIER (2)

du 18 février 1899 au 12 juin 1899
du 22 juin 1899 au 3 juin 1902
du 7 juin 1902 au 1^{er} janvier 1905
du 24 janvier 1905 au 18



Une intense activité internationale

Le septennat d'Emile Loubet est caractérisé par une intense activité internationale

De nombreuses visites officielles ponctuent le passage du siècle

En avril 1899, Oscar II, roi de Suède et de Norvège, rend visite à la France ; au mois d'octobre, notre pays accueille le roi de Grèce. En août 1900 et en août 1902, le Shah de Perse est accueilli en France ; en octobre 1900, c'est le tour de Léopold II de Belgique. En 1901, le Tsar Nicolas II et l'impératrice de Russie se rendent à Compiègne.

En mai 1903, la France accueille Edouard VII, roi d'Angleterre, en octobre, Victor-Emmanuel II et la reine d'Italie.

En 1904, le bey de Tunis est reçu en France en juillet ; le roi et la reine du Portugal le sont en décembre.

En mai-juin 1905, le roi d'Espagne, Alphonse XIII, échappe à un attentat pendant son séjour à Paris.

Le président Loubet se déplace beaucoup à l'étranger

Le plus fameux de ces déplacements demeure son voyage en Russie, du 14 au 27 mai 1902. En 1903, il se rend en Algérie en avril, et à Londres en juillet. En 1904, il effectue un voyage officiel à Rome et Naples, et à Madrid et Lisbonne en octobre.



LES JOURNÉES ITALIENNES (14-18 octobre 1903). — M^r Loubet & S. M. la Reine,
S. M. le Roi & M^{me} Loubet quittent le Palais de Versailles pour visiter le Parc.

Cliché Bouët

Collections ND Phot

En 1988, était publié aux Editions "Plein Centre"

Saint-Félix de Marsanne

Ancienne église paroissiale

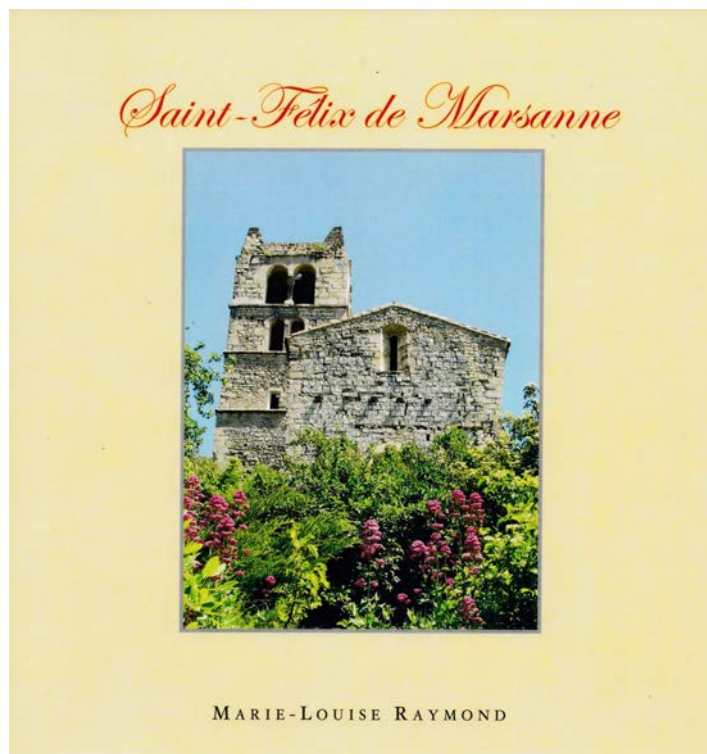
Inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques le 13 juillet 1926

par Marie-Louise Raymond

Cet ouvrage, dont le montant de la vente et des droits d'auteur furent entièrement versés au fonds Saint-Félix, est aujourd'hui épuisé.

En conserver la mémoire s'avère nécessaire pour un grand nombre de lecteurs curieux de notre histoire locale. Une reprise du texte s'imposait. La voici, revue et enrichie grâce à mes recherches poursuivies, notamment, dans les Archives communales de Marsanne retrouvées et en cours de dépouillement.

Marsanne, août 2000



AVANT-PROPOS

A tous les amis de Saint-Félix

En 1855, dans sa notice historique, l'abbé Vincent (1), avec le lyrisme qui le caractérise écrivait :
"Non loin des ruines du château féodal, apparaissent les ruines de Saint-Félix... L'élévation du clocher, ses lignes harmonieuses et la teinte sombre que lui ont donnée le siècle, dans leur marche, produisent un effet difficile à décrire. Debout au milieu des ruines qui l'environnent, il semble protester contre l'oubli des générations présentes ; mais sa voix trouvera-t-elle un écho dans le cœur de tous ceux qui le contemplant ?...J'ignore quels motifs portèrent l'administration locale à faire l'abandon de l'Eglise Saint-Félix, aurait-elle reculé devant quelques dépenses minimales d'entretien et de réparation ? Ou bien se laissera-t-elle entraîner aux sentiments de ceux qui, épouvantés d'une ascension pénible, demandaient que la maison de Prières suivît, elle aussi, le mouvement qui appelait les habitants au faubourg !

En présence de ce qui reste, les amis de l'art architectural gémiront sur la déplorable mesure prise alors au détriment et au mépris de l'ancien bourg ; car délaisser Saint-Félix, cette église où avaient prié les aïeux, c'était consommer la ruine du vieux Marsanne : c'était la vouer à la solitude, à l'oubli, et à une complète destruction."

Ces paroles de l'abbé Vincent, vieilles pourtant de 145 ans, pourraient être aujourd'hui les nôtres. Faisant écho à la voix du clocher ancestral, nous voulons relever le défi. Nous voulons poursuivre l'œuvre menée depuis 1962 par le général Delaye, les municipalités successives, la Société de Sauvegarde des Monuments Anciens de la Drôme, les Amis du Vieux Marsanne. Bref, nous voulons sauver Saint-Félix.

C'est une certitude à la mesure de notre enthousiasme. Enthousiasme doublé d'une juste curiosité historique à l'endroit de ce vieil édifice bien connu par l'image, mais dont, à notre connaissance, aucune description précise n'a été publiée jusqu'à présent.

Satisfaire, un peu, à cette curiosité dans la mesure de mes connaissances, a été le but de mes recherches, la raison d'être des pages qui vont suivre.

Puissiez-vous en les lisant, y trouver quelque plaisir.

SAINT-FELIX DE SES ORIGINES A NOS JOURS

- LES ECRITS -

"Un voile épais nous cache l'origine de Saint-Félix..." dit encore l'abbé Vincent. Aucun écrit, en effet, ne nous a permis jusqu'ici d'en connaître la naissance. Nous savons seulement qu'au 13^e siècle l'ordre de l'Abbaye du Saint-Thiers de Saoû possédait bon nombre de prieurés tels que Marsanne, Roynac, Puy-Saint-Martin, Cléon, Auriples, Chabrilan, Mirmande (é). De la congrégation des Augustins (dont certains situent l'installation à Saoû au 9^e siècle), ces religieux défrichèrent les forêts, cultivèrent la terre et devinrent propriétaires de très importants domaines, entre la Drôme et le Rhône. Les 12^e et 13^e siècles (date de la création de l'ordre) marquent l'époque de leur grande puissance, tombée en pleine décadence deux siècles plus tard. Sont-ils les bâtisseurs de Saint-Félix ? Tout porte à le croire, mais les archives de l'abbaye de Saoû ont totalement disparu, et c'est bien regrettable pour l'histoire de Marsanne dont les trois prieurés Saint-Félix, Saint-Martin et Saint-Laurent de Meyras dépendaient.

Au 14^e siècle, selon Lacroix, le pouillé (3) donnant le chiffre des impositions annuelles sur les revenus du clergé, révèle la situation suivante à Marsanne (4) :

Prieuré Saint-Martin	70 livres
Prieuré Saint-Laurent de Meyras	15 livres
Le chapelain de Marsanne	néant

Ceci semble prouver qu'à cette époque le prieuré de Saint-Félix était converti en un bénéfice desservi par un chapelain.

Pour les 15^e et 16^e siècles, les archives communales témoignent de l'importance de Saint-Félix, devenu église paroissiale, flanquée de son cimetière (v. Bulletin des Amis du Vieux Marsanne N° 12, de 1991). Mais elles témoignent aussi des sinistres ravages causés, à deux reprises, par les guerres de religion. (v. Bulletin N° 16, de 1998).

En 1603, au cours d'une tournée épiscopale, l'évêque de Valence le décrit : "*Une esglise parrochiale sous le vocable de Saint-Félix, découverte, sans hostel, cloches, fons baptismales ne ornements*" (1). Il donna l'ordre de le remettre en état dans les six mois. Mais, en 1613, l'autel restait inachevé, les ouvertures sans vitres, le clocher sans cloches, la nef sans fonts baptismaux.

Tout paraît ensuite rentrer dans l'ordre, puisqu'en 1640, "*Alphonse de la Baume, fils de la Baume juge royal et épiscopal de Grenoble, se qualifiait de Prieur de Saint-Martin et de Saint-Félix. Pierre de la Baume lui succéda vers 1647, ce qui prouve l'importance des revenus d'un bénéfice aussi recherché par des fils de famille.*" (6)

En 1712, les prieurés passèrent aux mains des chanoines de Saint-Ruf de Valence pour une triste période de procès.

Enfin, en 1730, ils furent unis au séminaire de Valence. Dès lors, les prieurs ne résident plus à Marsanne et ne recherchent que leur propre intérêt. La population s'en plaint fréquemment : "*Tantôt les curés ne remplissaient plus leur devoir de façon satisfaisante, tantôt il fallait obtenir soit un vicaire, soit des réparations au chœur des églises et messieurs les prieurs montraient un empressement si peu désintéressé que la population plaidait contre eux et leur résistait avec énergie.*" (7)

Dès lors Saint-Félix nécessita sans cesse des réparations. Son accès difficile en hiver fit transférer le service religieux à la chapelle Saint-Claude, au centre du bourg, et en 1734, notre prieuré fut interdit momentanément pour insécurité. En 1788, des réparations permirent encore la célébration d'offices jusqu'à l'interdiction du culte catholique par Robespierre en décembre 1793. La Fête de l'Être Suprême y fut ordonnée en grandes pompes le 8 juin 1794. Le concordat de 1801 permit à notre église de retrouver un temps ses activités paroissiales.

En 1830, la voûte de la nef s'effondra. Le glas de l'agonie sonnait pour Saint-Félix.

Depuis, le temps accomplit son œuvre, le vandalisme aussi, et les plus belles pierres, celles des arcatures, des encadrements de fenêtre, ont en partie disparu.

- LES PIERRES -

Avec elles, j'ai rencontré l'inconnu, puisqu'aucune étude descriptive ne semble avoir été publiée jusqu'ici. Restaient à réaliser l'observation patiente des lieux, les lentes investigations à travers l'histoire de l'architecture régionale. Pas à pas, de doutes en certitudes, de suppositions en évidences, je fus progressivement amenée à penser ce qui suit.

Dressé en haut de sa colline, et d'aussi loin qu'on puisse le voir, Saint-Félix apparaît comme l'ensemble harmonieux d'une église et de son clocher. Sa noble silhouette, si souvent admirée sur fond de ciel méditerranéen, laisse supposer un édifice homogène, conçu tout d'une pièce. Pourtant, si on l'aborde par le nord, en le surplombant, on est vite obligé de constater son évidente complexité à travers des techniques, des styles et des époques différentes.

Partant de là, nombreuses furent mes interrogations et mes recherches. Une aide précieuse me fut apportée par les avis éminemment éclairés de Patricia Carlier, docteur de l'Université d'Aix-Marseille, de Michèle Bois, archéologues dévouées, et de Frédéric Morin, architecte. Je tiens à les remercier très chaleureusement. Naquit alors la certitude que devait être considérés séparément l'église et son clocher, la fonction première de celui-ci, dans ses fondations, étant apparue plus défensive que religieuse.

L'EGLISE

Au pied du vieux château, bien ancrée sur un ressaut de terrain dont elle occupe entièrement la surface tout en épousant les différences de niveau entre amont et aval, orientée nord-est/sud-ouest, avec sa porte vers le couchant, l'église Saint-Félix domine le vieux bourg, à l'abri des remparts.

- A L'EXTERIEUR : La façade nord-ouest, la mieux conservée, témoigne des caractères de l'ensemble. Elle est faite d'un appareil (8) très régulier de petites pierres taillées qui est aussi celui de l'abside. Aux angles, de plus grosses pierres assemblées en besace (9) assurent une solide liaison entre les murs.

Au sud-ouest s'ouvre la porte en plein cintre, faite uniquement de claveaux (10) disposés à peu près symétriquement par rapport à la clef (11). Elle est surmontée d'une haute ouverture en plein cintre aussi, touchant presque au faite, et dont l'ébrasement (12) dévie curieusement vers le sud, défiant l'axe de symétrie habituel, afin de capter plus longuement les rayons de soleil. Des boullins (13) s'alignent au-dessus de la porte. Ils témoignent, en compagnie de deux piliers qui leur font face, de l'existence d'un porche à charpente de bois où l'on pouvait s'abriter hors des heures d'offices, lire des affiches, s'informer des problèmes du jour.

La grande façade sud-est, fortement étayée à l'angle sud par un très volumineux contrefort, compte trois fenêtres dont deux en plein cintre. L'une, en très bon état, montre un solide assemblage de pierres taillées autour d'une étroite ouverture avec large ébrasement à l'intérieur. L'autre, obturée par une partie du contrefort, demeure visible dans la nef. Presqu'aussi étroite qu'une archère (14), ce genre de fenêtre romane diffusait abondamment la lumière grâce à son ébrasement. La troisième ouverture, la plus proche du chœur, a visiblement installé son arc brisé, bien excentriquement sous l'arcature aveugle (15), là où, à l'origine, devait s'ouvrir une troisième fenêtre romane semblable aux deux premières. Elle surplombe une ouverture Renaissance actuellement bouchée.

- A L'INTERIEUR : La nef unique mesure 18,20 m de long et 5,50 m de large. Elle était couverte d'une voûte romane en berceau supportée par des murs de moyen appareil, renforcés à droite comme à gauche par trois arcatures aveugles parfaitement symétriques.

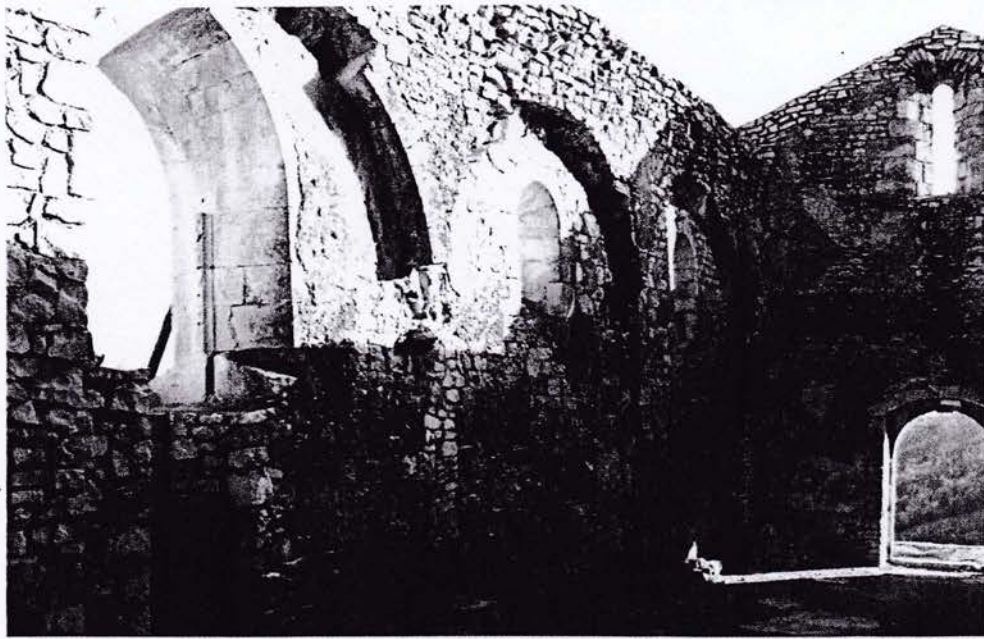
L'abside semi-circulaire, voûtée en cul-de-four (16) par un bel assemblage de pierres que souligne un bandeau (17) très simple, porte la trace d'une fenêtre romane latérale, ouverte au sud-est.

Malgré ses blessures, cet ensemble tout en plein cintre est imposant par son harmonieux équilibre et sa grande sobriété. Il nous permet encore aujourd'hui de l'imaginer tel qu'à son origine, c'est-à-dire roman dans toute la simplicité locale, mais déjà imprégné de l'esprit gothique par l'importante hauteur de sa voûte et l'ouverture au sud-ouest d'une vaste fenêtre répandant la lumière divine.

Sur la terre des Adhémar, cet édifice semble bien s'inscrire parmi les édifices de style roman provençal (5) rhodanien tardif que Monsieur Rouquette (1) situe entre Montélimar et la mer, et dont l'épanouissement au 13^e siècle est sans conteste.

Invisible de l'entrée, une chapelle gothique occupe la base du clocher (3,90 x 9,95 m). Elle communique avec la nef par une robuste et noble ouverture en arc brisé qui s'inscrit parfaitement dans l'ancienne arcade aveugle dont elle a pris la place. Sa voûte est faite de quatre voûtains (18) sur une croisée d'ogives (19). La clef de forme circulaire s'orne du monogramme I.H.S. qui, depuis le Moyen-âge, signifie "Jesus Hominum Salvator" (Jésus Sauveur des Hommes) (20). Des marques de compagnons gravées sur les pierres de l'ouverture témoignent de la qualité de l'ouvrage. Une porte latérale, en arc brisé, s'ouvrait directement sur l'extérieur. Elle fut fermée par un remplissage, éclairée d'une petite fenêtre et percée d'une porte étroite. Sur les parois intérieures, on relève les traces noires d'une litre funéraire (21) qui se prolonge aussi dans la nef. Sur les voûtains, deux trous de passage des cordes témoignent de l'existence de deux cloches dans le clocher. Les plus anciennes, détruites par les guerres de religion, furent remplacées en 1656 par des nouvelles, fondues à leur tour pendant la Révolution.

On pense volontiers que cette chapelle date du début du 16^e siècle, tout comme la grande fenêtre en arc brisé qui lui fait face.



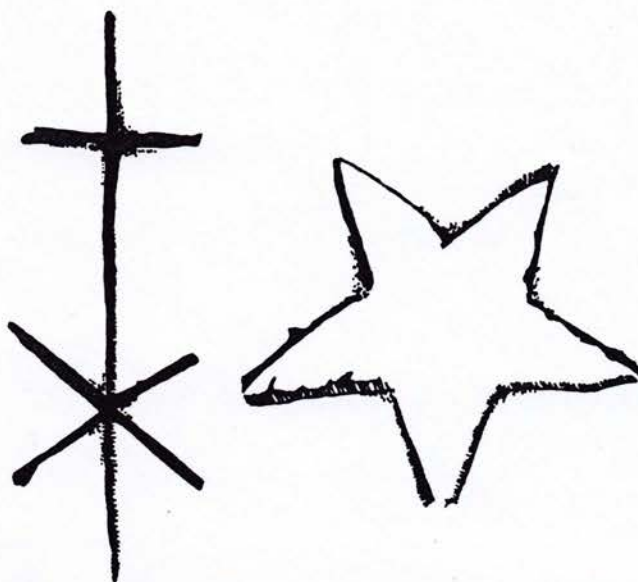
Vue intérieure du mur sud-est



Vue intérieure du mur nord-ouest, ouverture de la chapelle gothique



Voûte sur croisée
d'ogives de la chapelle
gothique



Marques de compagnons

LE CLOCHER

Contrairement à la face nord-ouest de l'église qu'elle jouxte, cette tour carrée se signale par la diversité de ses styles et le désordre de ses pierres.

Hormis pour les étages supérieurs des 15^e et 16^e siècles, les avis divergent quant à la datation de l'ensemble. Fut-il à l'origine, et conformément aux réalisations régionales de nombreux architectes romans, un clocher contigu à la façade et servant de défense ? On peut le concevoir ainsi et penser que ce fut d'abord une tour défensive avec, à sa partie la plus basse, une salle forte. Pour être la plus sûre, cette salle était en partie enterrée. On ne pouvait y accéder que de l'intérieur par une trappe aménagée dans le sol du premier étage. Comme elle faisait partie intégrante de la base inébranlable de l'édifice, on peut comprendre qu'à la fin du 15^e siècle, sans aucun risque pour la stabilité de l'ouvrage, on ait pu l'aménager en chapelle gothique par simple ouverture sur la nef.

Dans sa partie visible, la tour initiale s'élève aujourd'hui sur le mur nord du premier niveau avec, aux angles, d'énormes pierres assemblées en besace, et sur les parois, un appareil primitif assez régulier que sont venues bouleverser des pierres et des techniques disparates au cours d'innombrables réparations.

Le deuxième niveau s'orne de belles ouvertures géminées. Celle du levant a laissé sa place à une imposante baie en arc brisé, tandis que celle du midi est en partie éventrée par une maladroite ouverture de remplacement plus large. Les fenêtres du premier étage, petites et rectangulaires, sont plus modestes, mais aussi plus sûres ; celle de l'est montre qu'à cette époque l'église n'a plus de voûtes. Ces réfections postérieures aux fenêtres géminées sont probablement contemporaines de la création de la chapelle gothique dans la partie inférieure du clocher. Elles permettaient de surveiller un très vaste horizon. L'unique porte s'ouvrait au nord, protégée par la colline. On peut toujours la franchir pour accéder au premier étage.

A différents niveaux, des bandes ceinturent la tour. Elles résultent du débordement régulier de larges dalles prises dans l'épaisseur des murs, afin de renforcer l'ensemble tout en consolidant les assises portant les ouvertures.

Solide et majestueuse, cette tour première dût faire face à de rudes assauts. C'est au début du 15^e siècle, avec les guerres de Raymond de Turenne, que les attaques furent les plus meurtrières. En 1445, Marsanne et ses fortifications étaient "dans un tel état de ruines et de dépérissement" (22) qu'ils n'offraient plus qu'un triste spectacle. (23)

Après enquête, le Parlement de Grenoble ordonna de grandes et coûteuses réparations et, durant un siècle, Saint-Félix connut la paix. Alors, non seulement on répara les brèches, on construisit les parties gothiques, mais on bâtit un troisième étage au sommet de la tour.

Sur les vieux murs raccommodés s'installa une construction d'assez gros appareil, ouvre aux quatre faces par d'élégantes fenêtres géminées, ornées de fines colonnettes. Par leur style, ces fenêtres nous permettent de dater l'ouvrage du 16^e siècle, tout comme cette salamandre, emblème de François 1^{er}, sculptée sur une pierre jadis fixée au-dessus de l'ouverture ouest, tout près d'une autre pierre portant les véritables armes de Marsanne, c'est-à-dire la simple "double croix" telle qu'elle est décrite le 3 août 1605 dans les archives communales (FF 9) : "une double croix que le vulgaire appelle "Eychagnie" (expression en patois signifiant "c'est le signe" de la communauté).

Les trois étages furent enfin coiffés d'une pyramide de pierre à base octogonale dont les traces demeurèrent visibles jusqu'aux années 1960. Ainsi la vieille tour était devenue le clocher des jours heureux, mais hélas la paix ne dura guère.

Dès 1569, s'annoncèrent les guerres de religion. Elles accumulèrent tant de ruines sur l'église et le clocher que Saint-Félix, malgré quelques soubresauts, ne se releva jamais totalement.

DU VOCABLE SAINT-FELIX

Bien d'autres avant moi ont fouillé les archives, mais du choix de ce Saint Félix, aucune trace ne nous est parvenue. La liste est longue des "Saint Félix" honorés avant le 13^e siècle. Ainsi, le dictionnaire encyclopédique Larousse du début des années 1900 fait état de cinq St Félix.

1 - Saint Félix de Nole, né en Syrie vers l'an 200, mort en 260... Poursuivi par des païens, il dut son salut à une araignée qui couvrit de sa toile l'entrée de sa retraite.

2 - Saint Félix 1^{er}, pape élu en 269, mort en 274. Il ordonna de célébrer la messe sur les tombeaux des martyrs et fut, lui-même, martyrisé sous Aurélien.

3 - Saint Félix II, pape élu en 363, mort en 365. Il occupa le siège pendant l'exil du pape Libère, de 355 à 358.

4 - Saint Félix III, pape élu en 483, mort en 492. Il tint trois conciles à Rome et réconcilia avec l'Eglise certains chrétiens d'Afrique.

5 - Saint Félix IV, pape élu en 526, mort en 530. Il construisit à Rome l'église des Saints Côme et Damien, et décora de mosaïques la basilique Saint-Etienne.

La plus ancienne biographie des papes est appelée "Catalogue Félicien", parce qu'elle se termine par la vie de Saint Félix IV.

Il convient encore de citer un sixième Saint Félix. Il s'agit du disciple de Saint Irénée, chargé par lui de répandre dans notre région la parole du Christ selon Saint Jean. Nommé diacre à Valence, il y fut martyrisé en 211.

La simple logique pourrait orienter notre choix vers ce dernier martyr et nous faire partager l'opinion de Lacroix qui écrit :

"Il est probable que l'église paroissiale, bâtie au sommet du village ancien, prit le vocable Saint-Félix à cause de l'immense popularité qu'assura le martyr à ce premier prédicateur de l'évangile dans la vallée du Rhône."

Beaucoup pensent ainsi, mais ce n'est que "probable", et l'incertitude aujourd'hui demeure.

DE L'OEUVRE DE SAUVEGARDE 1960 - 1999

C'est au début des années soixante, sous l'impulsion du général Delaye, qu'elle fut entreprise.

Dès 1962, la municipalité de M. René Pradon et la Société de Sauvegarde des Monuments Anciens de la Drôme trouvèrent appui auprès du conservateur régional, de l'architecte des Bâtiments de France, du ministère des Affaires Culturelles. M. André Malraux envoya un crédit de 10 000 Francs, somme importante pour l'époque.

Commença alors une vaste tranche de travaux qui s'échelonnèrent jusqu'en 1967 : débroussaillage, reprise des voûtes et des murs, protection du clocher.

En 1977, la municipalité de M. Claude Lagier reprit le flambeau aux côtés de la Société de Sauvegarde. Des aides nouvelles furent trouvées auprès des Monuments Historiques et du Conseil Général de la Drôme. Avec la collaboration très appréciée du 45^e Régiment des Transmissions de Montélimar, on put, une fois encore, assurer la consolidation de l'édifice, sa mise hors d'eau et la réparation des murs de la nef.

En 1986, de nouveau se firent sentir les outrages des ans. L'Association des Amis du Vieux Marsanne décida de consacrer une partie de ses activités au profit du vieil édifice et créa un "Fonds Saint-Félix", ouvert à la générosité de tous. Grâce à lui, en 1987, avec l'accord de la municipalité, son aide et celle de la Société de Sauvegarde des Monuments Anciens de la Drôme, une nouvelle tranche de travaux fut décidée. Mis en route au mois d'août 1987 avec un chantier de jeunes, ces travaux courageux s'avérèrent bientôt insuffisants. En 1988, sur les conseils éclairés des services des Bâtiments de France, un ambitieux projet de réhabilitation vit le jour. Son étude en fut confiée, par la municipalité, à l'architecte Catherine Poulain et à l'archéologue Michèle Bois. Elles estimèrent à 2 682 895,54 F le lourd montant des travaux dont, seule, la réalisation par tranches pouvait être envisageable.

En 1994, sous la municipalité de M. Pierre Chertier, la première tranche fut approuvée. Elle concernait la toiture et le confortement des maçonneries de l'ensemble du prieuré.

Les travaux se terminèrent en septembre 1995 pour une valeur de 524 662,97 F (HT), répartie comme suit :

- Commune de Marsanne	125 586, -
- Conseil Général de la Drôme	110 868, -
- Etat	107 550, -
- Sauvegarde de l'Art Français	50 000, -
- Association des Amis du Vieux Marsanne	20 000, -
- Association des Monuments Anciens de la Drôme	30 000, -

En 1999, quelques amis du Vieux Marsanne et des employés communaux unirent leurs efforts pour reconstruire l'indispensable escalier d'accès à la nef.

Dès lors, visites guidées, concerts de choix redonnent vie au vieil édifice chargé d'histoire, enfin sauvé.

QUELQUES NOTES A TRAVERS LES ARCHIVES COMMUNALES DE MARSANNE
EN COURS DE DEPOUILLEMENT

Archives Municipales : A.M.

1603 - Procès-verbal d'une visite épiscopale où l'on peut lire : "une esglize parochiale sous le vocable du Saint-Félix, découverte, sans hostel, cloches, fonts baptismales ne ornement". (A.M., GG 11)

1650 - Requêtes à l'évêque pour obliger le curé à faire le prône et les prières. (A.M., GG 11)

1656 - Refonte des cloches de Saint-Félix et Saint-Laurent suite aux guerres de religion (A.M., CC 48)

1663 - 28 octobre - Délibération consulaire sus au paiement de 4 livres à Laroche peintre, pour personnages au paradis de l'église le Jeudi Saint. (A.M., BB 2)

1707 - 26 octobre - Sépulture dans la chapelle Saint Jean-Baptiste de Saint-Félix, de Jean Louis Adhémar de Brunier comte de Marsanne, âgé de 63 ans. (A.M., BB 2)

1714 - 7 octobre - Demande d'un secours à l'intendant pour construire une église paroissiale nouvelle, plus commode que celle de Saint-Félix (A.M., BB 9)

1722 - 22 février - Délibération consulaire, sus au refus de contribuer au traitement du vicaire, les rentes du Prieur étant plus que suffisantes. (A.M., BB 10)

1723 - Requête à l'évêque pour la restitution à l'église Saint-Félix des vases sacrés, transférés par de Meysin curé, dans la chapelle de Saint-Claude, dont une moitié seulement est bénie. (A.M., GG 11)

1725 - Requête à l'évêque pour la célébration des offices le 15 août et le 8 septembre dans l'église paroissiale, et non dans la chapelle sous le vocable de Notre-Dame du Bon Secours, située hors du lieu, dans la campagne et dans le vallon appelé Frénaud, laquelle n'est pas assez grande pour recevoir les habitants au nombre de 900 "communiants" (1), outre l'affluence des étrangers attirés par la dévotion à la dite chapelle. (A.M., BB 10)

1736 - 5 octobre - Délibération consulaire, sus à la prétention du curé de transférer, à son gré, le service religieux d'une église à l'autre. (A.M., BB 11)

1739 - 1^{er} février - Délibération consulaire, sus à l'interdiction de l'église Saint-Félix et le transfert du culte dans celle de Notre-Dame de Frénaus, qui est très humide et très petite, "placée dans un endroit si enfoncé qu'il faut descendre 10 degrés de plain-pied de la rue pour y entrer, et où le quart des habitants ne sauraient contenir. (A.M., BB 11)

Ce sont surtout des misères qu'on trouve ainsi exprimées. Les jours heureux de Saint-Félix ne nous ont guère laissé de traces. Saurons-nous jamais la fierté des bâtisseurs, les élans de la foi, la ferveur des prières, la solennité des offices ou la beauté des chœurs dont furent témoins nos vieilles pierres ? Poursuivons la recherche, en espérant qu'un jour la lumière se fera.

SOURCES

- (1) Archives Communales de Marsanne (A.M.)
- Lacroix, A., archiviste - Archives civiles de la Drôme - Arrondissement de Montélimar
Editions du Palais Royal, Paris, 1877
- Vincent, A., Abbé, membre de l'Institut Historique de France, *Notice historique sur Marsanne*,
Edition Marc Aurel, Valence, 1855
- Rouquette, Jean Marie, conservateur des musées d'Arles,
auteur de : Provence Romane - La Provence Rhodanienne, Coll. La nuit des temps, Ed Zodiaque,
1965
- Glossaire des termes techniques - Zodiaque, 1965
(2) Nadal, M., Histoire hagiologique du diocèse de Valence, p 599 (cité par A. Lacroix)
(3) Pouillé, registre où l'on inscrivait les actes concernant les domaines et les bénéfices d'une cure,
d'une abbaye, d'un diocèse. Pouillé du XIV^e siècle, publié par l'abbé Chevalier, cité par A. Lacroix.
(4) *Marsane*, orthographe d'époque qu'emploie encore A. Lacroix en 1877;
5^e Les Eglises romanes du canton de Marsanne (Bonlieu, Charols, la Bâtie-Rolland, Les Tourettes,
Marsanne, Saint-Marcel-les-Sauzet, Savasse), étudiées dans l'ouvrage collectif "La Drôme
Romane", Editions "Plein-Cintre", 1989.
(6) et (7) Lacroix, A. Archives civiles de la Drôme
(22) Vincent, A., Abbé, op. cité
(23) Archives de la Chambre des Comptes du Dauphiné, citées par l'abbé Vincent, in *Notice
historique sur Marsanne*

INDEX

- (8) Appareil : nom donné aux différentes façons de tailler et assembler les pierres ou autre matériau
dans la construction
(9) Besace : façon de disposer les assises successives de pierres de mêmes dimensions
alternativement dans le sens de la longueur et de la largeur, pour assurer une meilleure liaison entre
deux murs dont l'un prend son origine dans l'autre.
(10) Claveau : pierre taillée en forme de coin qui entre dans la composition d'un arc ou d'une voûte
(11) Clef : claveau placé au sommet du cintre de l'arc ou de la voûte, que l'on pose le dernier pour
fermer.
(12) Ebrasement : disposition biaise, par rapport au plan d'axe du mur, des parois latérales d'une
baie. A peu près synonyme d'embrasure.
(13) Boulins : trous pratiqués dans un mur où viennent se loger les extrémités des poutres.
(14) Archère : percée haute et très étroite pratiquée au Moyen-âge dans les murailles fortifiées, et
permettant le tir à l'arc ou à l'arbalète depuis l'intérieur.
(15) Arcatures aveugles : ensemble d'arcades adossées hermétiquement à un fond vertical.
(16) Cul-de-four : voûtes formées d'un quart de sphère et qui sont celles de la plupart des absides
(partie du chœur et du maître-autel) romanes.
(17) Bandeau : moulure horizontale large et peu saillante, placée sur une surface verticale ou
épousant la forme d'une arcade.
(18) Voûtains : compartiments d'une voûte sur croisée d'ogives.
(19) Croisée d'ogives : croisement de deux arcs d'ogives qui forment l'ossature de la voûte gothique
(20) Monogramme : caractère formé d'une lettre unique prise à l'initiale d'un nom, ou de la réunion
de plusieurs lettres juxtaposées ou entrelacées.
(21) Litre funéraire : au Moyen-âge, à l'occasion d'un décès, on peignait sur le pourtour des murs
intérieurs de l'église une bande de couleur noire appelée litre, sur laquelle pouvaient se détacher les
armoiries du seigneur. Le droit de litre était un droit seigneurial.

UN PEU D'HISTOIRE LOCALE

Sous l'impulsion d'Emmanuel Combe, le premier corps des Sapeurs-Pompiers de Marsanne fut créé au milieu des années 1920. Au début, ils n'avaient que leur courage, leur dévouement et leur bonne volonté pour combattre les incendies.

Bien vite, ils comprirent que la municipalité ou l'Etat ne pourraient pas leur acheter du matériel. Ils décrétèrent alors qu'ils procéderaient eux-mêmes aux achats. Pour y parvenir, ils décidèrent de monter sur les "planches" et de jouer des pièces de théâtre écrites par des Marsannais. C'est ainsi que, grâce aux recettes de la première représentation, ils purent acquérir une pompe à bras, et qu'en 1935, ils interprétèrent une revue locale intitulée "Le feu chez Mathurin", dont les tirades étaient agrémentées de couplets de la marche des sapeurs-pompiers de Marsanne qui fut composée par A. Hennemann.

Je n'ai pu résister au plaisir de faire revivre dans ce bulletin cette chanson qui, j'en suis persuadé, ne manquera pas de rendre un peu nostalgique nos concitoyens les plus anciens.

J'ajouterai que, grâce à cette représentation théâtrale, les pompiers purent acheter une pompe mécanique de marque Maheu Labrosse, laquelle leur permit d'être particulièrement performants, surtout lors d'un grand incendie à Montélimar où leur efficacité fut unanimement remarquée.

Marcel MARY

✧ SUBDIVISION DE SAPEURS-POMPIERS ✧
Officier Commandant : Lieutenant E. COMBE

Ville
de Marianne



Salle
P. Eymard



Dimanches 7 et 14 Avril 1935

GRANDE REVUE LOCALE

Organisée et Jouée

par les

Sapeurs Pompiers

LE FEU CHEZ MATHURIN

PIÈCE HUMORISTIQUE ET RÉALISTE

en 1 Preamble, 3 Actes et 5 Tableaux (30 Acteurs)

de A. HENNEMANN

Scènes modernes de la misère paysanne,

Pour une grande partie en patois local

par A. MERCIER

YZAC - PIERRELATTE - AVIGNON

PROGRAMME

PREAMBULE

Les Pompiers cherchent un Compère

1^{er} ACTE

Mathurin au Village

2^e ACTE

La Vie Paysanne

Le Feu à la Ferme

3^e ACTE

Les Pompiers 1935

DISTRIBUTION

Mathurin ABEL MERCIER
Cad-bou LEON MARY
Cendron MARCEL BELLIE
Nord et ABEL SOLBIE
Gautan PIERRE PETIT
Nicolle MARGUERITE DUFOND
La bonne PAULETTE HÉBERTIER
Le Garde PHILIPPE MILENCEUVE
Le Royal LUCIEN BLACHE
Le Bâton SOLBIE PÈRE
Les Jossens ARNAUD MARY, TERRAY
Nanette A. BEAUX

Millon ANNE BASSET
Norin M. DUFOND
Le Brigadier P. PETIT
Le Maire JEROME ASTIER
L'officier SOLBIE
Le sergent BOUEN
Le lancier PIERRE BLACHE
Le clerc MIRABOL
Les pompiers BRANVIN, BASSIOT,
 DORVILLE, MARY LONDON
Le Royacain LUCIEN DUFOND
La Caninière P. HÉBERTIER
La Marsannaise YVETTE GLAYZE

AIR T.4 vers Montmartre

Marche des Sapeurs-Pompiers de Marsanne

Paroles de A. HENNEMANN

1^{er} COUPLET par A. SOLBIE

Dans notre fière troupe,
 En tout jeune sapeur
 Je compte au premier groupe
 Formé d'hommes sans peur.
 Et si le boeuf sonne
 Casqués et casqués
 Qu'il vente ou qu'il tonne
 Au devoir préparés
 Lorsque les têtes blanches
 Devront quitter les rangs
 Elles verront leurs revanches
 Aux mains de leurs enfants.

au refrain

2^e COUPLET par J. VASTIER

Rebuzer l'uniforme
 Et notre air martial
 Nous sommes tous en forme
 Soyez impartial
 Est-ce comme on le déclare?
 Au lavoir ça se dit
 Que si le légal part
 L'habit nous reverdit
 Mon galon bien modeste
 Centuple mon ardeur
 En l'unique ou en veste
 Je garde ma valeur.

au refrain

REFRAIN

Sauv' les pompiers,
 Car ils ne se re cher Marsanne,
 Et les sapeurs dévoués
 Toujours prêts en auto et à pieds
 Avec passion ils combattent
 Sous le mistral ou la tramontane
 A l'appel du clairon sans peur ils lutteront
 Les flammes dans Marsanne

COUPLET par H. MIRABOL

Ja-me la cantinière
 Chère au cœur du pompier
 Paulette sage et fière,
 Vém' avec l'officier
 Je vous le disons rare
 Tous de lancien au bleu
 Pour guetter son sourire
 Veulent aller au feu
 Quand elle verse à boire
 Aux sapeurs assoiffés
 C'est un rayon de gloire
 Nous en sommes coiffés

au refrain

3^e COUPLET par J. SOLBIE

Si chez nous la bedaine
 Remplit les ceinturons
 Nous sommes durs à la peine
 Et toujours gai baron
 Si nos barbes sont grises
 Nos cœurs restent ardents
 Avec la flamme aux prises
 Les foyeux s'ont prudents
 Certains peuvent sourire
 De notre air raffala
 Pour boire aussi pour rare
 Nous sommes toujours là

au refrain

4^e COUPLET par Louis DUFOND

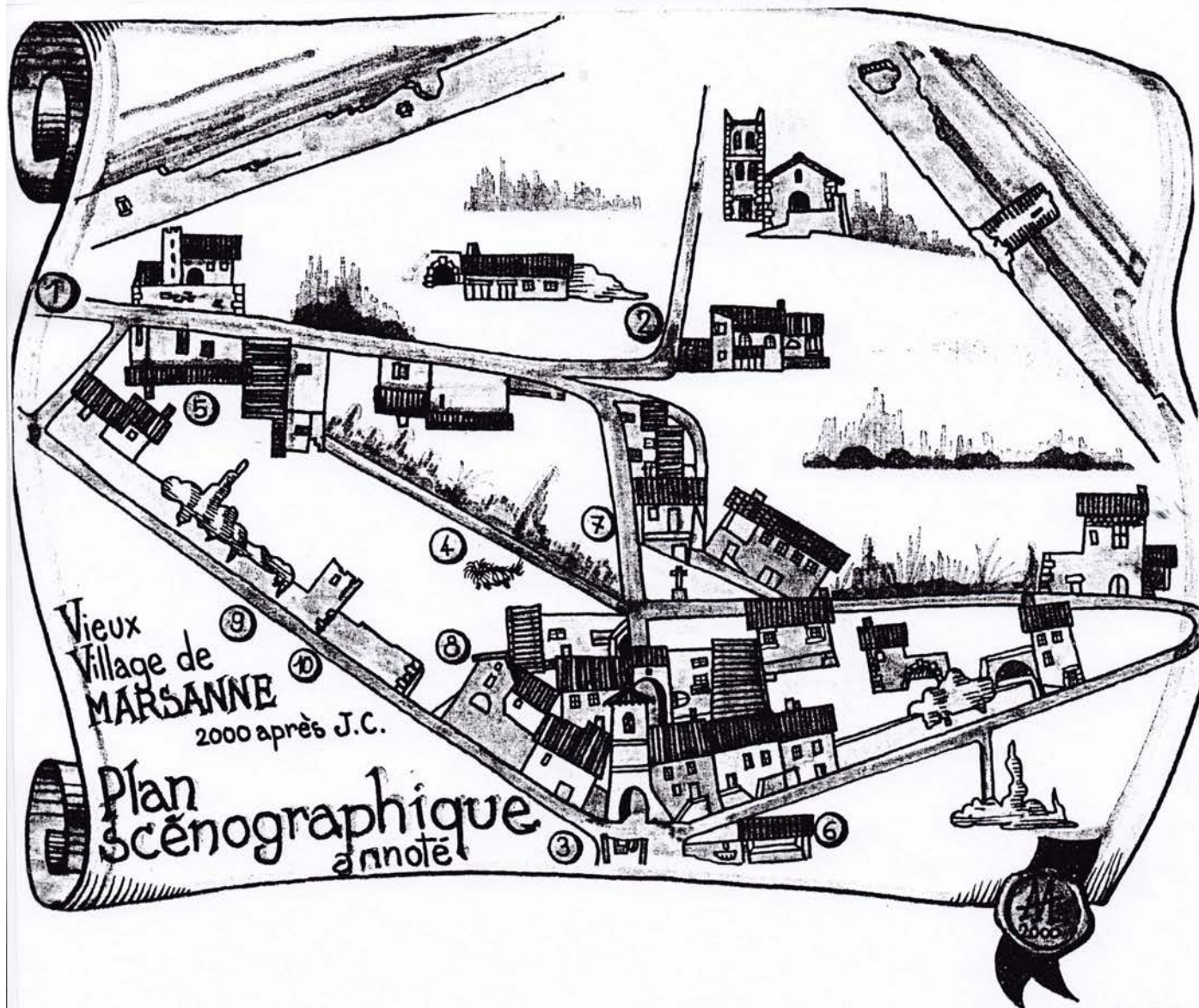
Tous les hommes sont frères
 En face du malheur
 Royac dans ses misères
 S'adresse aux gens de cœur
 Le feu dans nos parages
 Nous compterons sur vous
 Pour vaincre ses ravages
 Venez donc jusqu'à nous
 Les eaux de la Bérianne
 Coulent à profusion
 Chers pompiers de Marsanne
 Soyez la protection

au refrain

5^e COUPLET par MATHURIN

Ilare s'ou rassura
 Grâce à qui au estafletés,
 La garda et assara
 Da Peyron sou Bastes
 Davant qu'ellou machino
 Ji des flaus ly tandro
 Qué premo au la tollino
 La pailléro ou d'outré llo
 L'atges pouau pas manqua
 P'usqu'aven des pompés
 Souat franc bien attiffa
 Et Coumblo et l'officé

au refrain



LEGENDE

correspondant à quelques points remarquables à observer absolument lors d'une visite du Vieux Village.

- ① Nids de poules d'époque, inscrits à l'inventaire des Monuments Historiques.
- ② Chemin dit du "cantonnier inconnu".
- ③ Etendage banal.
- ④ LEO, le pitbull du Vieux Village en liberté provisoire.
- ⑤ Quartier médiéval authentique, sans tout-à-l'égout.
- ⑥ Célèbre pompe à débit intermittent.
- ⑦ Unique ruelle éclairée la nuit.
- ⑧ Trou noir.
- ⑨ Rempart à l'avenir incertain.
- ⑩ Poubelles du risque maximum situées sous le rempart à l'avenir incertain.

ET SI L'ON PARLAIT "PATOIS"

Ce Provençal local, toujours usité, toujours chanté par nos poètes du terroir !

POESIE

"Cante autant lou francès que lou beù prouvençau
M'agrado tant pereù la lengo de Mireio
Eme gau fau canta la glori de Mistrau,
M'apele Milo Brun félibre 'di Coureio'."

Je chante autant le Français que le beau Provençal
J'aime pareillement la langue de Mireille
Qui fait chanter la gloire de Mistral,
Je m'appelle Milo Brun, félibre 'di Coureio'

Voici ce qu'écrivait de lui-même, en sa ferme 'di Coureio', Emile Brun (1858-1943), félibre de Saint-Gervais sur Roubion dont nous avons retenu l'hymne à son village :

A MOUN VILAGE !

Liuen d'èici se vei pas de lus bèu païsage ;
Aquéu tablèu vivènt m'agradara toujours,
Es un galant séjour per l'aucèu de passage
Quen ven basti soun nis en cantent dins li flour.

La glèiso, lou clouchié, lou viei castèu, la curo
Lou restant dôu pïs se perd dins la verduro,
La routo emé lou pont que crosejo Roubièu
Soun lou galant tablèu que se vei de vei ieù.

A MON VILLAGE

Loin d'ici, on ne voit pas de plus beau paysage ;
Ce tableau vivant me plaira toujours
C'est un galant séjour pour l'oiseau de passae
Qui vient bâtir son nid en chantant dans les fleurs.

L'église, le clocher, le vieux château, la cure
Le reste du pays se perd dans la verdure
La route avec le pont qui croise le Roubion
Sont le galant tableau qui se voit de mes yeux.

POUR RIRE

HOU ! LAFON, SIES MORT ?

Un jour, sabe pas coume acò se faguè, Mèstre Lafont, qu'èro esta proun aganta de la gripo e que gardiavo encoro la chambro, legiguè dins "Le Petit Marseillais" l'anòncio de sa mort.

Avès bello èstre un ome d'ataco (coume avoucat autant que coume conse, Mèsetre Lafont n'aviè vist de redo), de novo coume aquelo vou fan pamens quicon ! Prenguè lou telefono e sounè soun ami Mestre Paradis :

- Hòu ! Paradis ?...Eici Lafont. As vist lou journau, de matin ? "
- Hòu ! Segur que l'ai vist... Mais, alor, d'oute es que me parles ?..

Extrait de l'Armana Prouvençau, 1960

HO ! LAFONT, TU ES MORT ?

Un jour, je ne sais pas comment ça se fait, Maistre Lafont qui avait attrapé la grippe et qui gardait encore la chambre, lut dans "Le Petit Marseillais" l'annonce de sa mort.

On a beau être un homme d'attaque (comme avocat autant que conseiller, Maistre Lafont en avait vu de rudes), des nouvelles comme celle-là vous font pas moins un choc ! Il prend le téléphone et appelle son ami Maistre Paradis :

- "Ho ! Paradis ?... Ici Lafont. Tu as vu le journal ce matin ?."
- "Ho ! Bien sûr que je l'ai vu...Mais alors, d'où est-ce que tu Me parles ?..."

Textes recueillis et traduits par Marie-Louise Raymond

Ets FOUREL S.A.R.L. Tél./Fax 04 75 90 32 37

CHAUFFAGE

SANITAIRE

ZINGUERIE

CLIMATISATION

TRAITEMENT D'EAU

Quartier Paruel - 26740 MARSANNE
Siret 429 168 131 000 10 - APE 453 F

BAR - RESTAURANT - HOTEL



LE GLOBE

26740 MARSANNE
Tél. 04 75 90 32 09
Siret : 409 112 240 000 18



BOULANGERIE - PATISSERIE
CHARREYRON Jacques

26740 SAUZES
Tél. 04 75 46 71 47
NOCADE
Tél. 04 75 91 49 81
MARSANNE
Tél. 04 75 90 31 66

BOUCHERIE CHARCUTERIE
ARTISANALE
Bernard TAULEIGNE

Ouvert du Mardi au Vendredi et Dimanche de
7 H 30 à 12 H 30
Le Samedi de 7 H 30 à 12 H 30 et 16 H à 17 H 30
Livraison à domicile l'après midi

CASTILLO... votre maçon

Route de Marsanne ☎ 75.90.47.41
26450 CLEON D'ANDRAN



Maison "Clés en main" personnalisée
TRAVAUX NEUFS
ET RESTAURATION